

Commission communale d'accessibilité du 3 mars 2020
Ad'AP Reste à faire (2020-2021)

Groupe scolaire des Hauts Champs

8	Remplacer ou modifier le mobilier par au moins un mobilier accessible.	(Elémentaire) Bureau direction	1 500,00 €
11	Installer un ascenseur conforme aux dispositions de l'article 7.2 de l'Arrêté du 08/12/14 ou à la norme NF EN 81-70 - (Lourd)	(Primaire) école élémentaire	150 000,00 €
13	Prolonger une main courante horizontalement de 28 cm au-delà de la première et dernière marche		200,00 €
15	Modifier la signalétique indiquant les sorties usuelles. La signalétique est différente de celle des issues de secours.	(Elémentaire) Circulations intérieures	150,00 €

Total = 1 850€ plus 150 000 € ascenseur

Commission communale d'accessibilité du 3 mars 2020
Ad'AP Reste à faire (2020-2021)

École du village

1	Les contraintes pour réaliser des travaux de mise en place d'un ascenseur sont très fortes. Il est donc possible de demander une dérogation pour disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences.	Accès à l'école	
2	Élargir le cheminement extérieur. Le cheminement extérieur doit être horizontal au dévers près de 3% et avoir une largeur d'au moins 1,20 m.	Cheminement pour accéder à l'entrée de l'école maternelle	1 600,00 €
5	Arrondir le bord du ressaut qui doit avoir une hauteur d'au plus 2 cm ou créer un chanfrein sur toute sa hauteur	Porte d'entrée à l'école élémentaire	200,00 €
6 et 12	Les contraintes pour réaliser des travaux de mise en place d'un ascenseur sont très fortes. Il est donc possible de demander une dérogation pour disproportion manifeste entre les améliorations apportées et leurs conséquences.	Escalier extérieur	6 000,00 €
7	Créer une rampe permanente. Le plan incliné présente une pente d'au plus 6% sur une longueur d'au plus 10 m	Entrée périscolaire	400,00 €
7	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté	Entrée périscolaire	150,00 €
7	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	Entrée périscolaire	
9	Arrondir le bord du ressaut qui doit avoir une hauteur d'au plus 2 cm ou créer un chanfrein sur toute sa hauteur	Porte d'accès à l'école maternelle	200,00 €
14	Déplacer ou supprimer l'obstacle afin d'élargir le cheminement afin que sa largeur soit d'au moins 1,20 m.	Circulation commune école maternelle	300,00 €
15	Modifier la signalétique indiquant les sorties usuelles. La signalétique est différente de celle des issues de secours. - (Léger)	Dans tout l'établissement	50,00 €

Total = 8 900€

Commission communale d'accessibilité du 3 mars 2020
Ad'AP Reste à faire (2020-2021)

Groupe scolaire du Trait d'Union

15	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	(maternelle)Au long de la circulation donnant accès à la cantine et au dortoir	160,00 €
16	Arrondir le bord du ressaut qui doit avoir une hauteur d'au plus 2 cm ou créer un chanfrein sur toute sa hauteur	(Elémentaire)Cour de récréation	800,00 €
19	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	(Elémentaire)Porte circulation intérieure horizontale	160,00 €
20	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	(Elémentaire)Porte d'accès au périscolaire depuis la circulation commune	1 800,00 €
21	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	(Primaire)Porte d'accès à la bibliothèque	1 800,00 €
22	Créer un cabinet d'aisances accessible dans chaque bloc sanitaires. (Lourd)	(Elémentaire)Préau	6 000,00 €

Commission communale d'accessibilité du 3 mars 2020
Ad'AP Reste à faire (2020-2021)

23	Remplacer ou modifier le mobilier par au moins un mobilier accessible. Il est accessible par un cheminement d'une largeur d'au moins 1,20 m, comporte à son droit un espace d'usage horizontal de 1,30 x 0,80 m.	(Elémentaire)salle informatique	1 500,00 €
24	Créer un cabinet d'aisances accessible dans chaque bloc sanitaires. (Lourd)	(Elémentaire)Sanitaire devant la bibliothèque	6 000,00 €
25	Déplacer ou supprimer l'obstacle afin d'élargir le cheminement afin que sa largeur soit d'au moins 1,20 m.	Restaurant Scolaire Self	
27	Modifier la signalétique indiquant les sorties usuelles. La signalétique est différente de celle des issues de secours.	(Elémentaire)Dans l'ensemble du bâtiment	200,00 €

Total = 18 420€

Commission communale d'accessibilité du 3 mars 2020
Ad'AP Reste à faire (2020-2021)

Hôtel de ville

1	Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage.	Accès à la salle des mariages	560,00 €
2	Poser un panneau de signalisation et d'orientation - (Léger)	Extérieur	100,00 €
9	Réaliser un chanfrein avec une pente d'au plus 33 % sur la hauteur d'un ressaut inférieur ou égal à 4 cm - (Lourd)	Entrée salle des mariages	400,00 €
9	Remplacer le revêtement des sols -ou- murs - ou plafonds - (Léger)	Entrée salle des mariages	75,00 €
10	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	Accès à la salle des mariages depuis l'extérieur	1 800,00 €
12	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm	Escalier intérieur	500,00 €
13	Créer un cabinet d'aisances accessible dans chaque bloc sanitaires. (Lourd)	salle des mariages	3 000,00 €

Total = 6 435 €

Commission communale d'accessibilité du 3 mars 2020
Ad'AP Reste à faire (2020-2021)

Espace Eiffel

1	Poser un panneau de signalisation et d'orientation - (Léger)	Cheminement extérieur	100,00 €
1	Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)	Cheminement extérieur	100,00 €
2	Poser un rappel tactile et contrasté à 50 cm	Escalier extérieur	300,00 €
2	Poser une main courante de chaque côté de l'escalier	Escalier extérieur	960,00 €
4	Améliorer l'accès des aménagements, équipements ou mobilier du point d'accueil.	Accueil	1 500,00 €
5	Élargir le cheminement intérieur. Le cheminement intérieur doit être horizontal au dévers près de 3% et avoir une largeur d'au moins 1,20 m.	Circulation horizontale	1 000,00 €
7	Poser un bloc-porte d'au moins 0,80 m	Bureau assistance social	1 800,00 €
8	Élargir le cheminement intérieur. Le cheminement intérieur doit être horizontal au dévers près de 3% et avoir une largeur d'au moins 1,20 m.	Couloir donnant accès au bureau de l'assistance social	800,00 €
9	Remplacer ou modifier le mobilier par au moins un mobilier accessible.	Différentes salles	1 500,00 €
11	Modifier la signalétique indiquant les sorties usuelles. La signalétique est différente de celle des issues de secours. - (Léger)	Circulations intérieures	100,00 €

Total = 8 160 €

Commission communale d'accessibilité du 3 mars 2020
Ad'AP Reste à faire (2020-2021)

ALSH Élémentaire

2	Poser une grille avec des trous d'un diamètre d'au plus 2 cm - (Léger)	Cheminement pour accéder à l'aire de jeux	100,00 €
6	Remplacer ou modifier au moins un équipement pour le rendre accessible	Cuisine	
6	Remplacer ou modifier le mobilier par au moins un mobilier accessible.		1 500,00 €
11	Modifier la signalétique indiquant les sorties usuelles. La signalétique est différente de celle des issues de secours. - (Léger)	Circulations intérieures	100,00 €

Total = 1 700€

Centre Culturel

1	Poser une signalisation d'orientation depuis l'entrée du parc de stationnement - (Léger)	Parking extérieur	150,00 €
3	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté		
4	Améliorer l'accès des aménagements, équipements ou mobilier du point d'accueil.	Accueil	1 500,00 €
8 et 9	Remplacer ou modifier au moins un équipement pour le rendre accessible.	Vestiaires homme et femme	

Total = 1 650 €

Commission communale d'accessibilité du 3 mars 2020
Ad'AP Reste à faire (2020-2021)

Espace Lesseps

2	Poser un revêtement extérieur continu, contrasté et tactile pour le guidage.		1 400,00 €
3	Déplacer le dispositif d'accès à une distance de 0,40 m de l'obstacle ou de l'angle - (Léger)	Sonnette	150,00 €
4	Remplacer le tapis existant par un tapis présentant une dureté adapté	Entrée principale	150,00 €

Total = 1 700 €

ALSH Maternel

2	Poser une signalisation d'orientation depuis l'entrée du bâtiment - (Léger)	Circulation intérieure	50,00 €
---	---	------------------------	---------

Total = 50 €